

# Présentation du format d'échange attendu par l'agence de l'eau sur les données prélèvements

## 1 - Des concepts et un langage commun : le SANDRE

En préalable à tout échange, il faut s'assurer d'un langage commun. C'est l'objet des travaux conduits par le Sandre pour définir un dictionnaire de données : <http://www.sandre.eaufrance.fr/Prelevements-des-ressources-en-eau,93>

Dans ce dictionnaire, sont définis les concepts suivants :

**Intervenant** : Maître d'ouvrage ou exploitant d'un ouvrage de prélèvement. Dans notre cas, **il s'agit du préleveur.**

**Point de prélèvement** : matérialise un point de connexion physique, entre une ressource en eau et un dispositif de captage d'eau. **C'est via le point de prélèvement que se fait le lien avec le milieu aquatique.**

**Dispositif de comptage** : désigne un compteur ou un dispositif technique permettant de déterminer un volume d'eau prélevé

**Ouvrage de prélèvement** : désigne un ensemble de dispositifs techniques de captage, de stockage et de canalisation d'eau, provenant d'une seule ressource et utilisé par un seul intervenant. **Un ouvrage de prélèvement par ressource et par préleveur.**

## 2 - Le format d'échange

Le format d'échange est un tableur Excel ou Open Office contenant les informations suivantes :

### 2.1 Préleveurs

<b>Statut juridique</b> ( 0 inconnu, 1 personne physique, 3 entreprise)
<b>Code SIRET</b>
<b>Code OUGC</b> (code du préleveur dans la base de données de l'OUGC)
<b>Code DDT</b> (code du préleveur dans la notification de l'autorisation par la DDT )
<b>Code agence</b> (si le préleveur est redevable)
<b>Dénomination de l'entreprise</b> (pour le cas des statut 3)
<b>Nom</b> (obligatoire en cas de statut sous personne physique)
<b>Prénom</b>
Date de naissance
Date de création
Civilité
Mnémonique
Commentaire
Date de début de validité
Date de fin de validité
<b>Adresse (résidence)</b>
<b>Adresse (voie)</b>
<b>Adresse (lieu-dit)</b>
<b>Adresse (code postal)</b>
<b>Adresse (localité)</b>
<b>Adresse (pays)</b>
N° de téléphone
N° de fax
Adresse e-mail

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible. Les champs ne sont toutefois pas obligatoires car il est parfois impossible de les renseigner. Par exemple, tous les irrigants préleveurs n'ont pas de SIRET, le code agence n'est évidemment pas connu pour les préleveurs en dessous du seuil de redevance et Nom et Prénom ne sont à renseigner obligatoirement qu'en cas de préleveur « personne physique».

## 2.2 Ouvrage de prélèvement

Pour rappel, il faut considérer au moins un ouvrage de prélèvement par ressource et par préleveur

<b>N° Ouvrage DDT</b> (code de l'ouvrage dans la notification de l'autorisation par la DDT )
<b>Code ouvrage OUGC</b> (code interne à l'OUGC, permettant de faire le lien avec les autres fichiers)
Code agence
<b>Nom ouvrage</b>
Date début exploitation
Date fin exploitation
Coordonnée X
Coordonnée Y
Système de projection
<b>Code INSEE de la commune</b>
<b>Usage de l'eau</b>
<b>Type de ressource</b>
<b>Id de la ressource</b>
commentaire
<b>Code SIRET du preleveur</b> (si ce code est renseigné dans le fichier préleveur)
<b>Code OUGC du preleveur</b> (si ce code est renseigné dans le fichier préleveur)
<b>Code DDT du préleveur</b> (si ce code est renseigné dans le fichier préleveur)
<b>Code agence du preleveur</b> (si ce code est renseigné dans le fichier préleveur)

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible. Les champs ne sont toutefois pas obligatoires car il est parfois impossible de les renseigner. Par exemple, pour les prélèvements dans des petits lacs, il n'y a pas de codification nationale Carthage.

## 2.3 Point de prélèvement

<b>N° Ouvrage DDT</b> (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)
<b>N° Ouvrage OUGC</b> (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)
N° Ouvrage AEAG
<b>N° Point DDT</b> (code du point dans la notification de l'autorisation par la DDT )
<b>N° Point OUGC</b> (code interne à l'OUGC, permettant de faire le lien avec les autres fichiers)
N° Point AEAG
<b>Type de point de prélèvement</b>
<b>Nom point de prélèvement</b>
Date de début exploitation
Date de fin exploitation
Lieu-dit implantation
<b>Coordonnée X du point</b>
<b>Coordonnée Y du point</b>
<b>Système de projection</b>
<b>Précision coordonnée géographique</b>
Mode d'obtention coordonnée
<b>Code BSS</b> (pour les captages en eaux souterraines codifiés)
Référence cadastrale
Rive
Commentaire sur le point
<b>Id de la ressource</b>
Nature du point de prélèvement
<b>Code INSEE de la commune</b>
Procédé de prélèvement
Référence outil de prélèvement
Nom outil de prélèvement
Débit équipement
FixeMobile
Débit maximum d'équipement
Date installation
Coefficient de conversion
Energie

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible. Les champs ne sont toutefois pas obligatoires car il est parfois impossible de les renseigner. Par exemple, pour les éléments de localisation, l'objectif est d'avoir suffisamment d'information pour retrouver la ressource en eau impactée.

## 2.4 Prélèvement

**N° Ouvrage DDT** (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)

**N° Ouvrage OUGC** (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)

N° Ouvrage AEAG

**Date de début**

**Date de fin**

Débit demandée en m3/h

Surface demandée en h

Volume demandé en m3

Débit autorisée en m3/h

Surface autorisée en m3/h

**Volume autorisé en m3**

**Volume prélevé en m3**

**Code usage de l'eau**

Code du mode obtention

Statut volume d'eau

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible.

## 2.5 Dispositif de comptage

**N° Ouvrage DDT** (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)

**N° Ouvrage OUGC** (si ce code est renseigné dans le fichier ouvrage)

N° Ouvrage AEAG

**N° Point OUGC** (seulement dans les cas d'un compteur présent pour un seul point)

**N° Dispositif DDT**

**N° Dispositif OUGC**

N° Dispositif AEAG

**Nom du dispositif de comptage**

Date d'installation du dispositif de comptage

Marque du dispositif de comptage

Date de vérification

Coordonnée X du point

Coordonnée Y du point

Système de projection

Précision coordonnée géographique

Mode d'obtention coordonnée

Date de début de validité

Date de fin de validité

Dispositif valide

Commentaire sur le dispositif

**Type de dispositif de comptage**

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible.

## 2.6 Index

**N° Dispositif DDT**

**N° Dispositif OUGC**

**Date de lecture de l'index**

**Valeur de l'index**

Les informations en gras sont celles pour lesquelles l'agence de l'eau souhaite un remplissage le plus exhaustif possible. Si les données gérées et transmises par l'OU sont exhaustives et contrôlables (cas des index par exemple), la procédure de déclaration des agriculteurs pourra être allégée auprès de l'agence de l'eau.